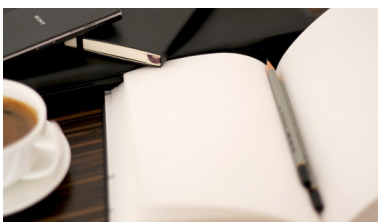


<http://www.apden.org/Rencontre-FADBEN-SNES.html>

APDEN

Rencontre FADBEN / SNES

- Menu central
- Actions
- Intersyndicale
-



Publication date: vendredi 6 juin 2014

Copyright © APDEN - Tous droits réservés

Le 14 mai 2014, la FADBEN, représentée par Florian Reynaud, président, et Camille Brouzes, chargé des relations avec les syndicats au sein du bureau national, a répondu à l'invitation des représentants du secteur Documentation du SNES-FSU afin d'échanger sur l'actualité de la profession, sur les orientations de la FADBEN et du SNES, ainsi que sur les points de convergence. Pour le SNES, étaient présentes Virginie Pays et Claire Richet, accompagnées par dix collègues enseignants documentalistes du secteur Documentation du SNES. Cette rencontre venait après une rencontre intersyndicale à laquelle le SNES n'avait pas participé, en novembre 2013 [1].

Nous avons eu l'occasion, dans un premier temps, de présenter les orientations de la FADBEN pour 2014 [2], et nous avons insisté sur le travail autour du curriculum info-documentaire : travail didactique autour des notions, mise en valeur des références relatives au curriculum, de séquences, en particulier dans le Wikinotions Info-Doc [3] et dans le Mediadoc [4]. Nous avons rappelé les liens qui existent avec les collègues de terrain et les chercheurs, avec un appui possible sur les travaux du GRCDI en 2010 [5], sur l'enquête effectuée en avril 2013 auprès des collègues [6] et sur les travaux des sciences cognitives ou des sciences de l'éducation, dans nos réflexions sur la construction de ce curriculum.

Nous avons insisté sur l'indépendance de la FADBEN, peu intéressée par les conflits entre syndicats. Nous souhaitons garder le meilleur contact possible avec chaque syndicat, et partager les points de vue, sur les missions des professeurs documentalistes tout comme sur leurs statuts, sans qu'on puisse réduire l'action de l'association professionnelle à un aspect du métier. De même, nous relativisons l'idée selon laquelle la FADBEN aurait des liens étroits ou des liens distendus avec le SNES : il y a des journées académiques organisées en collaboration, régulièrement, avec des rapports historiques réels et intéressants, il y a des convergences et divergences au sujet du métier, qu'il convient de clarifier régulièrement.

Suite à la publication de la Loi sur la refondation et du Référentiel de compétences professionnelles, à la mise en place du Conseil supérieur des programmes, un certain nombre de questions se posent sur l'évolution des priorités de l'association professionnelle et du syndicat, avec des échanges à ce sujet, en particulier par rapport à la parution des mandats du SNES, issus du Congrès de Marseille [7]. Les comptes-rendus des rencontres respectives avec l'IGEN-EVS [8] montrent des éléments importants de convergence, pour une inspection spécifique, une agrégation de Documentation, pour une meilleure considération du métier à travers un recrutement plus important, à travers une vigilance contre les politiques rectorales de reconversions parfois subies.

Pourtant, nous ne comprenons pas que le principe du curriculum info-documentaire ne soit pas de nouveau inscrit dans les mandats du SNES, avec au contraire un questionnement sur le terme de curriculum, pourtant développé depuis plusieurs années au sein du SNES. Nos interlocuteurs nous précisent qu'il peut, en effet, y avoir une certaine confusion au sujet du curriculum, du fait d'une réappropriation parfois problématique par l'institution ou d'autres syndicats, en termes de « logique curriculaire » qui n'est pas toujours satisfaisante. Mais le SNES défend bien toujours le principe du curriculum info-documentaire, qui n'a pas besoin d'être inscrit dans les mandats à chaque Congrès. Nous ajoutons qu'il est essentiel que les contenus pédagogiques soient défendus, à travers ce projet, car ils soutiennent de manière légitime des revendications statutaires.

L'association professionnelle a présenté ses pistes de réflexion sur le curriculum. La réflexion est aussi en cours au sein du secteur Documentation du SNES, en articulation avec les autres disciplines. En effet, le syndicat doit aussi travailler en concertation interne, mais le principe du curriculum info-documentaire est acquis, sans plus de précisions sur ces réflexions, si ce n'est l'association de Jean-Louis Charbonnier à ce travail.

La FADBEN va dans le sens de modules, soutenus par un grand nombre de collègues, d'une part au sens des résultats de l'enquête sur les pratiques pédagogiques des professeurs documentalistes de 2013, d'autre part au sens des pratiques observées dans la mise en oeuvre effective de progressions modulaires et systématiques, quand elles existent. Ces modules sont alors compris comme un ensemble d'heures à dispenser dans l'année à tous les élèves, avec des différences possibles selon les niveaux, d'après le travail de réflexion autour des initiations et approfondissements relatifs aux savoirs info-documentaires. En revanche, le SNES s'oppose aux modules, en ce qu'il suppose une annualisation des heures d'enseignement, dans un service d'enseignement réclamé. En effet, il s'agirait pour le professeur documentaliste de distribuer ces heures, dans l'année, de manière raisonnable, sur un temps annualisé, a priori, selon les réflexions en cours. Le SNES est attaché au service hebdomadaire d'enseignement, et réfléchit à une voie médiane, sous la forme d'un emploi du temps d'enseignement hebdomadaire pour le professeur documentaliste. Il nous paraît pourtant que les professeurs documentalistes, actuellement sans service d'enseignement, ne seraient pas pénalisés, bien au contraire, par un système dérogatoire, déjà existant de par la définition de leur service, sans qu'une crainte associée aux enseignants des autres disciplines, dans ce contexte, ne paraisse justifiée.

Au sujet du décret qui viendrait en remplacement des décrets antérieures, depuis 1950, relatifs au service, nous estimons que l'avancée doit être encore confirmée dans une version finale plus engagée, malgré la précision des six heures extérieures, en particulier parce que rien ne garantit, en l'état, la reconnaissance d'une heure d'enseignement pour deux heures de service, tant que l'enseignement info-documentaire n'est pas institué par ailleurs à travers des programmes, dans un curriculum. Nous partageons par ailleurs un questionnement sur le maintien de ce calcul entre 30 heures et 6 heures qui ne correspond plus nécessairement aux réalités du service des professeurs documentalistes, sans pourtant que les demandes de groupe de travail, auprès de l'institution, aient reçues une réponse favorable. A ce sujet, parmi d'autres, une réflexion avec l'institution serait pourtant nécessaire, avec le besoin d'une remise à plat cohérente des textes antérieurs aux CAPES de 1989.

Nous nous quittons avec le souhait d'une nouvelle rencontre, prochaine, afin de faire le point sur les réflexions respectives relatives au curriculum info-documentaire et afin d'échanger de nouveau sur des questions statutaires essentielles.

[1] Rencontre entre la FADBEN et les syndicats <http://www.apden.org/Rencontre-entre-la-FADBEN-et-les.html>

[2] Orientations 2014 <http://www.apden.org/Orientations-2014.html>

[3] Wikinotions Infodoc <http://www.apden.org/wikinotions/index.php?title=Accueil>

[4] Mediadoc 10, Pour un enseignement en information documentation. Edito disponible en ligne

<http://www.apden.org/Pour-un-curriculum-en-information.html>

[5] GRCDI, Douze propositions pour l'élaboration d'un curriculum info-documentaire, 2010. Disponible en ligne à l'adresse

http://culturedel.info/grcdi/wp-content/uploads/2010/09/GRCDI_Curriculum-12-propositions.pdf

[6] Les professeurs documentalistes et les apprentissages info-documentaires. Résultats de l'enquête réalisée par la FADBEN en 2013.

<http://www.apden.org/Les-professeurs-documentalistes-et.html>

[7] Mandats SNES LR congrès 2014 (Marseille), <http://www.snes.edu/Mandats-SNES-LR-congres-2014.html>

[8] Compte-rendu d'audience FADBEN IGEN-EVS, <http://www.apden.org/Compte-rendu-d-audience-IGEN-EVS.html>
Courriers et audience à l'Inspection Générale EVS, <http://www.snes.edu/Audience-a-l-Inspection-Generale.26367.html>